

Burundi : déficit dans l'accès à l'assurance en soins de santé

@rib News, 13/12/2013 - Source XinhuaLe Burundi accuse un déficit dans l'accès de la population à l'assurance en soins de santé, seulement 16% de la population burundaise étant couverts par une assurance maladie organisée, selon M. Théodore Kamwenubusa, consultant du Bureau International du Travail (BIT). M. Kamwenubusa a déclaré que le Burundi reste en arrière en matière de la protection sociale au niveau de soins de santé par rapport aux autres pays de la sous-région. Le Rwanda par exemple enregistre actuellement un taux de couverture en assurance maladie de 96%, a-t-il explicité.

En effet, 13,8% de la population burundaise sont affiliés à la Mutuelle de la Fonction Publique (MFP) du Burundi et 2,4% sont couverts par les mutuelles de santé communautaire, a-t-il précisé. En outre, ce système d'assurance maladie est maillé de lacunes, a-t-il déploré. Il s'agit notamment d'une fraude persistante malgré les mesures de contrôle, de l'indisponibilité des médicaments dans les officines, de la médiocrité de la qualité des services, de la rancune de certains hôpitaux locaux vis-à-vis de certaines cartes d'assurance maladie. Cependant, la situation pourrait s'améliorer avec la mise en place, début décembre, d'une mutuelle de santé pour le secteur privé structuré, a-t-il noté. Par ailleurs, il a recommandé la création d'un système de mutuelle de santé communautaire pilote dans chaque province du pays, pour permettre à toutes les personnes qui ont de revenus de se faire affilier à une assurance maladie. Ce système permettra également au gouvernement burundais de continuer à prendre en charge les personnes sans revenus comme les indigents et autres individus vulnérables, a-t-il ajouté.